

• LES ACTUALITÉS •

Pollution transfrontalière oblige

Québécois et Ontariens mènent la lutte contre les mégaporcheres

L'industrie du porc a rivalisé de stratégie pour implanter ses équipements souvent là où on l'attendait le moins! Mais cette fois, des Québécois se retrouvent avec un problème vraiment inusité, la pollution porcine transfrontalière.

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Pour les citoyens de Saint-Eugène, un des trois villages qui forment la municipalité d'Hawkesbury-Est, en Ontario, le projet de mégaporcherie des frères Bédard est synonyme de ces chocs sociaux, agricoles et environnementaux qu'ont vécus les citoyens de plusieurs municipalités du Québec devant l'imminence de ce type de projet.

Mais de l'autre côté de la frontière Ontario-Québec, à Rigaud, là où la rivière qui passe devant l'église transporte tout ce que les terres de Saint-Eugène laisseront filtrer si la mégaporcherie s'y installe comme prévu, on est beaucoup plus démuni. On ne peut aller plaider que le projet compromet une agriculture viable et saine devant la Commission de protection du territoire agricole. Et si le projet dépassait les 600 unités animales (UA), on ne pourra aller en débattre devant une commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), comme ce serait le cas au Québec. Mais on doit admettre qu'en réalité, les projets de mégaporcheres ont tous évité cet écueil car le fractionnement des productions anticipées permet aux in-

tégrateurs de contourner une réglementation environnementale déficiente depuis 25 ans.

Mais les Québécois de Rigaud n'entendent pas assister au débat de l'autre côté de la frontière, les deux mains dans les poches.

Déjà, explique Jean Dussault, plusieurs citoyens de Rigaud ajoutent leur poids aux citoyens mobilisés de Saint-Eugène, une petite municipalité ontarienne où on se croirait toujours au Québec si les panneaux routiers n'étaient pas là pour nous le rappeler.

Du côté québécois, on a amorcé cette semaine l'incorporation du *Groupe régional pour l'eau, la terre et l'air* (GRETA) pour travailler main dans la main avec les *Citoyens pour l'environnement et l'avenir de l'Est ontarien* (CEAEO), actif depuis la mi-février.

Le député libéral ontarien, Jean-Marc Lalonde (Prescott-Russell) a lancé lui-même l'affaire en déclarant dans le temps des Fêtes que deux projets de grandes porcheres étaient sur le point d'atterrir dans ce coin de campagne franco-ontarienne. C'est lui qui a présenté à Queen's Park un projet de moratoire sur la production porcine pour éviter que le moratoire en cours au Québec ainsi que les règles d'épandage et d'implantation plus sévères ici n'incitent les intégrateurs québécois à sauter la frontière. Dans *Bacon, le film*, l'ineffable intégrateur Bernard Paquette, prédisait que les industriels québécois pourraient bien filer dans le «paradis» qu'était l'Ontario avec ses règles archaïques...

Cette province est d'ailleurs en plein débat public, comme au Québec, sur la production porcine. Après l'adoption de la loi 81, qui enlève aux municipalités le

pouvoir de faire obstacle aux intégrateurs avec des «*règlements de zonage anti-porcheres*», on est en pleine consultation sur la réglementation afférente...

Le député ontarien Lalonde avait lancé son cri d'alarme pour que les conseils municipaux de Saint-Eugène et d'Hawkesbury-Est adoptent rapidement des règlements intermédiaires avant que des projets précis ne soient déposés. La création du CEAEO allait mobiliser la population et aboutir le 20 février dernier à une assemblée du conseil municipal de Saint-Eugène qui passera aux annales. Le maire Michel Lalonde, qui répétait qu'aucun projet réel n'était dans l'air, devait déclarer dès l'ouverture de la séance municipale qu'il se retirait du débat parce qu'il était en conflit d'intérêts dans ce dossier! Il a cependant refusé de dire pourquoi. On murmure localement qu'il aurait une hypothèque sur des terres vendues aux frères Bédard à l'origine du projet toujours informé à ce moment.

Mais après avoir voté un projet de règlement intermédiaire limitant la taille des porcheres futures, visiblement préparé avec soin durant la journée, le conseil municipal devait lâcher la bombe: un projet de mégaporcherie avait bel et bien été déposé le jour même, avant l'assemblée publique, de sorte qu'on ne pourrait lui opposer le nouveau règlement voté quelques minutes plus tôt. L'affaire a failli tourner à l'émeute!

Depuis, c'est la mobilisation des deux côtés de la frontière car cette fois, les citoyens en cause, en particulier ceux du Québec, ne peuvent compter sur le moindre mécanisme d'évaluation conjointe, qui leur permettrait d'avoir un mot à dire dans des projets

susceptibles d'impacts chez eux.

Mais, précise Jean Dussault, du GREPA, du côté québécois, on fait des démarches pour que Rigaud amorce dès maintenant, même sans l'aide du ministère québécois de l'Environnement, un suivi biochimique de la rivière Rigaud pour pouvoir éventuellement établir devant les tribunaux que son état s'est détérioré après l'implantation du projet.

On s'équipe aussi pour la bataille du côté ontarien. L'avocate qui a stoppé par injonction avant Noël l'implantation d'une mégaporcherie à Sarsfield, en banlieue d'Ottawa, aurait accepté de défendre le CEAEO. Valory M'Gary, surnommée la «*princesse du purin*» par la presse outaouaise, a amené un tribunal ontarien à statuer que la gravité des impacts environnementaux et sociaux d'un tel projet commandait d'arrêter le dossier pour vérifier si les autorités provinciales avaient escamoté ou non leur examen.

Autre pays, autres mœurs, dit le dictionnaire.

